

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA
RÉHABILITATION D'UN SITE ET D'UN BÂTIMENT
EXISTANT POUR Y IMPLANTER UN POSTE DE
COMMANDE CENTRALISÉ, UN CENTRE DE
MAINTENANCE ET D'INTERVENTION ET DES
ÉQUIPES TERTIAIRES A REIMS**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2	6	2	1	1	0	3	8		
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

NOTIFIE LE

..... / /

**VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire
Aval**

18 quai d'Austerlitz
75013 PARIS

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION D'UN SITE ET D'UN BÂTIMENT EXISTANT POUR Y IMPLANter UN POSTE DE COMMANDE CENTRALISÉ, UN CENTRE DE MAINTENANCE ET D'INTERVENTION ET DES ÉQUIPES TERTIAIRES A REIMS
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Avec

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant	4
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	6
6 - Paiement	6
7 - Avance	7
8 - Nomenclature(s)	8
9 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : RÉPARTITION DES HONORAIRES	10
ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	11
ANNEXE N° 3 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ	12

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Madame La Directrice générale de Voies Navigables de France

Ordonnateur : Madame La Directrice générale de Voies Navigables de France

Comptable assignataire des paiements :
Agent comptable secondaire
18 quai d'Austerlitz
75013 Paris

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Maîtrise d'œuvre et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne une MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION D'UN SITE ET D'UN BÂTIMENT EXISTANT POUR Y IMPLANTER UN POSTE DE COMMANDE CENTRALISÉ, UN CENTRE DE MAINTENANCE ET D'INTERVENTION ET DES ÉQUIPES TERTIAIRES A REIMS.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations du maître d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).

La **part de l'enveloppe financière prévisionnelle du maître de l'ouvrage affectée aux travaux** est fixée à **2 100 000,00 € HT**.

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP.

Le **taux de rémunération (t)** est fixé à : %

Le **forfait de rémunération** est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération (t) par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage. Il est fixé à :

Montant HT	:		Euros
TVA (taux de%)	:		Euros
Montant TTC	:		Euros
Soit en toutes lettres	:		
.....			

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 33 mois.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	

Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	
Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- ☐ NON
- ☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71240000-2	Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.

L'AUTORITE CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

A Paris, Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- ☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : RÉPARTITION DES HONORAIRES

Forfait total de rémunération provisoire (art. 4 de l'acte d'engagement) : Euros H.T.

Taux de rémunération (art. 4 de l'acte d'engagement) : %

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 2 100 000,00 € H.T.

Les montants (à compléter) et les pourcentages fixés pour chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur honoraire %	Montant € HT	Répartition par cotraitant (€ HT)				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
DIA – APS – ESQ	10 %						
APD	12 %						
PRO	20 %						
ACT	8 %						
VISA	5 %						
DET – OPC	30 %						
AOR	15 %						
TOTAL	100 %						

ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE N° 3 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ

Cotraitants	Qualité de l'intervenant : Chef de projet
	(Montant journée)
	€ HT

Cotraitants	Qualité de l'intervenant : Responsable du suivi de chantier
	(Montant journée)
	€ HT

Cotraitants	Autres intervenants			
	Préciser la qualité de l'intervenant :	Préciser la qualité de l'intervenant :	Préciser la qualité de l'intervenant :	Préciser la qualité de l'intervenant :
	(Montant journée)	(Montant journée)	(Montant journée)	(Montant journée)
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT